

C'est généralement le plus récent, qui a été automatiquement créé avant l'installation d'un correctif ou la désinstallation de tel ou tel programme.

Bien entendu, vous pouvez utiliser un point de restauration plus ancien, mais vous devez sélectionner un point de restauration qui soit antérieur à l'apparition de votre problème et, de préférence, le plus récent possible afin d'éliminer le maximum d'événements survenus jusque-là. Le reste de la procédure ne pose aucun problème : le système va redémarrer et votre ordinateur sera dans l'état qui était le sien à la date et à l'heure du point de restauration que vous avez défini. Il est important de signaler que :

- Les documents que vous avez créés par la suite ne sont pas pour autant détruits ni même modifiés.
- Seuls les paramètres du Registre Windows ont été restaurés.

C'est pour cette raison que cette méthode peut être efficace pour des problèmes de Registre endommagé ou modifié (par un virus, par exemple).

Si, après avoir effectué une restauration système, votre problème n'est pas résolu, vous pouvez essayer d'annuler ce point de restauration ou choisir un point de restauration différent. Par défaut, un point de restauration est créé avant le processus de restauration du système.

Afin de créer manuellement un point de Restauration suivez cette procédure :

- → Appuyez sur les touches [Windows][Pause].
- Cliquez sur le lien Protection du système. Dans la fenêtre qui s'affiche, sur l'onglet Protection du système, cliquez sur le bouton Créer.